



Procès Verbal de la réunion du Conseil de Faculté  
09/04/2019

L'an deux mille dix neuf et le neuf du mois d'Avril s'est réuni le conseil de Faculté pour traiter l'ordre du jour suivant :

- Bilan de la Graduation
- Offres de formations
- Bilan de la Post-Graduation, recherche Scientifique et des perfectionnements à l'étranger
- Bilan financier
- Divers

Après ouverture de la séance par le président du conseil, Pr. Djebbar ATMANI, doyen de la faculté, en souhaitant la bienvenue aux membres, les vices doyen et la secrétaire générale ont été invités à présenter leurs bilans respectifs.

- **Bilan de la graduation :**  
Le bilan a été présenté par Mr. Ali AKSAS, vice doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants en présentant les effectifs, les taux de réussite et les taux des diplômés dans les cycles licence et Master. Aussi, les nouvelles offres de formations de licence et de Master ont été aussi présentées (voir documentation en annexe).
- **Bilan de la post-graduation, recherche scientifique et de la coopération :**  
Le bilan a été présenté par Mme Farida BENDALI, vice doyen chargé de la post-graduation, de la recherche scientifique et des relations extérieures en mettant l'accent sur les effectifs des inscrits en Doctorat (LMD et en Sciences), les projets de recherche en cours ou achevés en 2018, les bilans des perfectionnements à l'étranger et de la coopération internationale. La production scientifique de la faculté a également été exposée (voir documentation en annexe).
- **Bilan Financier :**  
Le bilan financier a été présenté par Mme Khatsima BENZAID, secrétaire générale de la Faculté, en mettant l'accent sur le taux de consommation atteignant les 97,32 %. Le bilan de l'effectif du personnel de la faculté (Enseignant et ATS) a été également présenté. Elle a clôturé son intervention par la présentation de la ventilation du budget 2019.

A la fin des présentations des bilans, le président a ouvert le débat et a donné la parole aux différents intervenants (étudiants, enseignants et ATS).

Les points soulevés lors des débats sont les suivants :

- Concernant la pédagogie, les membres du conseil de la faculté ont soulevé le taux faible de réussite (inférieur à 50%) en L1 qui serait dû au manque d'encadrement, au manque de moyens financiers qui ne suivent pas les effectifs des nouveaux bacheliers qui ne cessent d'évoluer, au manque d'infrastructures pour réduire le nombre d'étudiants dans les enceintes de cours (280 étudiants/section) et les TD/TP (35 étudiants/groupe), ainsi que le mode d'orientation après l'obtention du Baccalauréat.
- Sur un autre registre, les membres du conseil de la faculté ont apprécié, à leurs justes valeurs, les indicateurs de la gestion du budget de la faculté, conformément aux orientations du conseil de la faculté de l'année précédente pendant que les directeurs de thèses ont grandement valorisé le nouveau mode de gestion du budget alloué à la post-graduation en exprimant leur satisfaction. Ceci s'est répercuté sur la production scientifique de la faculté.
- Ainsi, les membres du conseil ont approuvé, à l'unanimité, les bilans présentés et ont adopté la ventilation du budget 2019 déjà discutée en conseil scientifique.

Les recommandations retenues par le conseil sont comme suit :

- Faire évoluer les moyens financiers et humains en fonction des effectifs ;
- Respecter le quota exprimé par la faculté lors du recrutement des nouveaux bacheliers ;
- Renforcer le recrutement des enseignants en tenant compte de l'exigence de l'enseignement en sciences de la nature qui nécessite, en plus des cours et des travaux dirigés, des travaux pratiques et sorties sur terrain ;
- Dédier la première semaine de la rentrée universitaire 2019/2020, comme la précédente, pour le tutorat et l'accompagnement des nouveaux bacheliers. Pour ce faire, la participation des étudiants de niveaux supérieurs (L3, M1 et M2) à cette opération a été retenue ;
- Respecter le choix de l'étudiant dans la pré-spécialité et/ou spécialité, si les conditions le permettent en tenant compte, en particulier des capacités d'encadrement,
- Renforcer l'encadrement des étudiants en tronc commun par des enseignants expérimentés et plus aguerris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 18h30.

Le Président du conseil de la faculté  
Prof Djebbar ATMANI



الأستاذ: عثماني جببار